

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	11
Votants	13

L'an deux mille dix :

Le 6 septembre 2010 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire :

Date de convocation du conseil municipal : Le 01/09/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – HEURA - FOURNY – LACROIX – YACOUB – ROBERT – FASOLA – BENABEN

REPRESENTES : Monsieur KAIL par Madame FOURNY  
Monsieur AUDIBERT par Monsieur ESCRIOU

ABSENTES : Madame DE LA ROCCA – Madame BEUCHE

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Ordre de service n°  
5 SETEF  
Elargissement  
chemin de la  
fumerade

Monsieur Le Maire expose dans le cadre des travaux d'élargissement du chemin de la Fumerade que des modifications ont été apportées aux travaux à réaliser. L'ordre de service n°5 de la SETEF notifie les prix définitifs.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur Le Maire, et après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la notification de l'ordre de service avec les prix définitifs pour l'élargissement du chemin de la Fumerade.
- précise que les crédits correspondants sont prévus au budget 2010 de la commune.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée  
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,  
Emile TORNATORE

Et ce par : - Voix pour : 12  
- Voix contre : 1  
- Abstention :



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 17 /09/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 13 /09/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication